SAINT-LAURENT-DU-VAR
PORTE DE FRANCE

ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

MAI 2024

Saint-Laurent-du-Var, une municipalité engagée

UN PROGRAMME D'ACTIONS PLURIANNUEL

En 2020, le Maire de Saint-Laurent-du-Var, Joseph Segura, a décidé de créer une délégation "égalité entre les femmes et les hommes", qu'il a confiée à Vanessa Guerrier-Buisine, conseillère municipale. Une chargée de missions a également été nommée au sein de la direction générale des services sur cette même thématique. Ces initiatives ont conduit à l'élaboration d'un plan d'action en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes pour la période 2021-2023 ; un rapport est également établit chaque année. De nombreuses mesures ont été mises en œuvre à ce jour, notamment en termes de sensibilisation que ce soit à destination du personnel communal ou de la population.

LE 8 MARS, UNE DATE POUR DIFFUSER LA CULTURE DE L'ÉGALITÉ

Journée des droits de femmes

nice-matin
Mardi 9 mars 2021

Rencontre avec 5 femmes au parcours d'exception

Elles se sont imposées dans un univers d'hommes. À l'occasion du 8 mars, la Ville de Saint-Laurent-du-Var les a invitées à venir raconter leur réussite professionnelle à des collégiens.

La procureure de la République au tribunal de Grasse, Fabienne Atzori, était l'une des intervenantes hier au collège Joseph-Pagnol, à l'occasion de la journée de la femme.

Noëlle Barthélémy, cheffe d'entreprise

Karine Mosca, conductrice de travaux

La sénatrice Dominique Estrosi-Sassone

Marlène Harnois, championne olympique de Taekwondo

Le 8 mars, journée internationale des droits des femmes, est depuis 2021, l'occasion de sensibiliser le personnel de la ville et la population laurentine : des quizz, des articles de magazine, une exposition itinérante sur l'égalité entre les filles et les garçons pour les élèves des écoles élémentaires, des rencontres entre les collégiens et des femmes aux parcours inspirants, des collectes de dons pour les femmes victimes de violences et leurs enfants, entre autres.

En mars 2024, l'exposition « femmes sportives 06 » a été organisée en collaboration avec le Comité Départemental Olympique et Sportif. Une conférence dédiée aux seniors « quelques Femmes dans l'Histoire » organisée par le CCAS, s'est également tenue au foyer Le lavoir. Enfin, le stade laurentin Aïkido a organisé des « portes ouvertes » pour les femmes avec une découverte gratuite de ce sport.

LUTTER CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Un axe majeur du plan d'action laurentin

Les violences conjugales ou intrafamiliales ne relèvent pas d'une compétence communale, pour autant, la municipalité a décidé de mener une politique volontariste de lutte contre ces faits.

La mairie revêt la couleur « orange » en novembre en symbole de la lutte contre les violences faites aux femmes

Le 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, est depuis 2020, la date choisie pour sensibiliser les agents de la ville et du CCAS, ainsi que la population. Chaque année, plusieurs actions sont déployées simultanément : campagnes de communication, collectes en faveur des victimes, création d'outils 100% en interne comme notre affiche contre les violences ou notre plaquette d'information dédiée aux victimes et aux témoins de violences, et enfin utilisation de dispositifs existants comme les baromètres de la violence au sein du couple. En plus des canaux de communication classiques, des lieux divers sont choisis pour sensibiliser la population, ils ont un point commun : ce sont des endroits de grand passage qui font partie de la vie quotidienne comme le centre commercial Cap 3000, les supermarchés de la ville, les pharmacies, les boulangeries, les installations sportives et les services de la ville.

Campagne d'affichage sur une vingtaine d'abribus et de panneaux de la ville du 15 au 30 novembre 2023

1 500 baromètres de la violence dans le couple diffusés depuis novembre 2022

10 000 emballages de pain imprimés de violentomètres, financés par la commune, ont été distribués par 9 boulangeries laurentines en novembre 2021

1 500 plaquettes d'information de la commune distribuées depuis novembre 2022, une seconde version a été inaugurée en novembre 2023

LE RÉSEAU LOCAL DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES DITES « VIF », UN RÔLE CLEF POUR LE TERRITOIRE

La création du réseau

L'idée est née du constat d'une multitude d'acteurs dans ce domaine qui ne se connaissent pas ou peu en termes de rôle et d'outils à disposition et ne travaillent pas forcément en lien.

La commune de Saint-Laurent-du-Var, le CCAS, la MSD et la police nationale ont collaboré dès février 2022, pour créer un réseau en organisant, dans un premier temps, des ateliers de prévention et de lutte contre les VIF, le 27/06/22 à Saint-Laurent-du-Var. Au total, une quarantaine de participants sont venus : les forces de sécurité, les travailleurs sociaux, le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) et aussi des associations (CIDFF, Harpèges, ARPAS, ADSEA, Une Voix pour Elles, Les Ateliers de Camille et Porteur d'Espoir). Les thèmes des 4 ateliers étaient les suivants :

- parcours « type » d'une victime adulte "détectée" par un acteur des VIF,
- actions de prévention, de formation et d'animation du réseau local,
- prise en charge des auteurs : recensement et coordination des actions,
- prise en charge des enfants dans un contexte de VIF : prévention et protection.

Ces ateliers ont été restitués le 29/09/22 aux participants ainsi qu'aux autorités compétentes en la matière, notamment Madame Valma, Sous-Préfète chargée de mission « politique de la ville et politiques sociales ». L'objectif était de présenter le réseau, les problématiques évoquées, mais également les outils élaborés.

Ils se réunissent à Saint-Laurent-du-Var contre les violences intrafamiliales

L'union fait la force. L'adage populaire s'est vérifié, lundi dernier, à Saint-Laurent-du-Var. Polices nationale et municipale, gendarmerie, pompiers et associations, réunis à la salle Ferrière autour d'une même mission : mieux accompagner les victimes de violences intrafamiliales. Cette rencontre fait suite à celle déjà organisée fin juin, à Saint-Laurent-du-Var, et initiée par la police nationale. Ensemble, tous les partenaires avaient échangé autour de différents ateliers.
En présence des élus locaux et des autorités administratives, ils ont présenté le fruit de leur travail.

Une fiche réflexe pour les professionnels...

Qu'ont-ils pu mettre en œuvre ? Audrey Basquin, commissaire de la police nationale et chef de la circonscription de Cagnes-sur-Mer et Saint-Laurent-du-Var, détaille : « *Nous avons présenté une fiche réflexe, établie à l'attention des professionnels. Elle permet d'établir une sorte de "parcours idéal". Comment accueillir la victime ? Comment lui parler ? Comment récolter les informations ? Quels éléments doivent être relevés et inscrits dans le procès-verbal ? Toutes ces réponses permettent d'avoir un regard plus aiguisé et donc, de donner un meilleur accompagnement.* »
La commissaire rappelle qu'il est important de « *garder un discours positif* », face à une personne qui souhaite déposer plainte : « *Il faut lui dire qu'elle est dans la bonne démarche, qu'elle est courageuse. Les associations locales présentes lors des ateliers nous ont permis de mieux comprendre les victimes.* »
Cette « *fiche réflexe* » pourra être reprise et adaptée dans chacune des structures, qu'elle soit policière ou de secours.

... et une plaquette d'information pour les victimes

Des numéros utiles, rappeler ses droits, l'importance de déposer plainte... Toutes ces informations peuvent être essentielles.
« *Nous avons dressé une fiche recto verso qui est une synthèse tout ça.* »
Et pour mieux s'adresser aux personnes concernées : « *Nous avons évité de prendre un papier noir avec écrit en gros le mot "victime". Nous avons choisi par exemple une couleur de papier orange, avec des phrases inspirées du baromètre de la violence, crée par la Métropole Nice Côte d'Azur.* »
Cette plaquette sera par la suite, distribuée également chez les professionnels de santé.

« C'est un vrai partenariat »

En juin, Audrey Basquin faisait connaître la volonté de créer un véritable réseau local. C'est désormais chose faite.
« *C'était inédit d'installer autour d'une même table, tous ces acteurs pour une mission commune. Nos rapports sont désormais plus fluides. On est plus efficaces. Ce n'est pas juste une rencontre, c'est un vrai partenariat. Le réseau est opérationnel.* »
D'autres réunions de ce type sont à prévoir. « *En faire une tous les six mois ce serait bien.* »
La police nationale aimerait convier la Caf, les professionnels de santé ainsi que l'Éducation Nationale. « *Ils nous ont manqué autour de la table.* »

O. V.

La rencontre s'est tenue à Saint-Laurent, la semaine dernière. (Photo Police Nationale)

Contacts utiles

- La Plateforme numérique d'aide aux victimes (PNAV) disponible sur le site **arretonslesviolences.gouv.fr**
- Pour se signaler en tant que victime ou comme témoin : **moncommissariat.interieur.gouv.fr** Cet outil offre un service disponible 24h/24 et 7j/7 pour les victimes de violences intrafamiliales et ceux qui en sont témoins.
- Le **numéro 119** pour les enfants en danger.
- Le **numéro 116 006** pour l'aide aux victimes, disponible 7j/7, de 9 h à 19 h.
- Le numéro **08.019.019.11**, pour l'aide aux personnes violentes. Les calmer et les empêcher de commettre l'irréparable. Du lundi au samedi, de 9 h 30 à 19 h 30.
- Le numéro **01.88.24.65.74.** Permanence d'avocats pour l'aide aux victimes dans la juridiction du tribunal de Grasse.

Un nouveau séminaire a été organisé à Cagnes-sur-Mer le 24/05/23. Il a regroupé plus de 40 participants du réseau. Les 4 groupes ont travaillé sur les thématiques suivantes :

- La prévention des VIF auprès des jeunes,
- La prévention des VIF dans le monde de l'entreprise,
- La valorisation des dispositifs existants,
- Le partage d'informations au sein du réseau.

Les premiers ateliers ont permis, tout d'abord, de construire des fiches réflexes pour la prise en charge des victimes - la police municipale les a d'ailleurs utilisées tout de suite après leur conception - et également un projet plaquette dédiée aux victimes avec des partenaires locaux, ainsi qu'une liste de préconisations pour la prise en charge des victimes, de leurs enfants et des auteurs.

Les retours du second séminaire ont témoigné d'une efficacité accrue, notamment dans la prise en charge de cas complexes, facilitée grandement par les liens crées via le réseau.

La police municipale a mis en place, dès le second semestre 2022, un protocole de gestion des VIF, avec une rédaction spécifique des rapports d'intervention qui détaille aujourd'hui l'environnement, le contexte, le nombre d'enfants et leurs âges, par exemple. Ces éléments peuvent être considérés comme probants et ainsi faciliter la prise en charge des victimes, de leurs enfants et le déroulement de la procédure judiciaire.

Un travail sur la procédure d'IP (informations préoccupantes), porté par la cellule de veille de la commune, a également été lancé fin 2022. Les IP concernent les enfants potentiellement victimes de violences ou de maltraitances. Les objectifs sont d'informer sur la réalité des IP qui mènent rarement au placement des enfants contrairement aux idées reçues, d'augmenter les signalements et de réduire les délais de procédure, entre autres. Ce projet a été présenté à l'assemblée plénière du CLSPD en 2023.

Enfin, la maquette de la plaquette d'information a été retravaillée par la chargée de missions « égalité entre les femmes et les hommes » et la direction de la communication de la ville, pour être adaptée à la commune et inaugurée le 25/11/22, lors de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

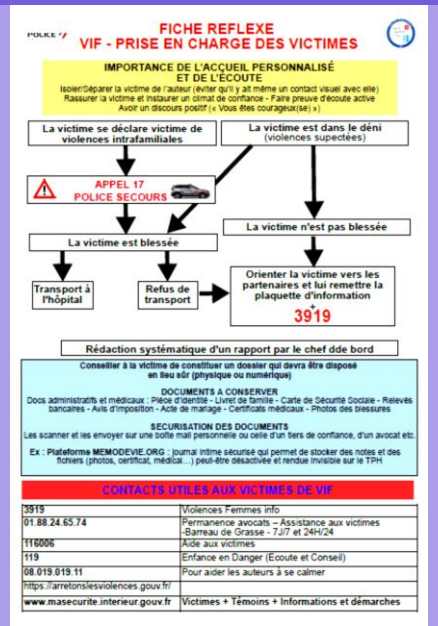

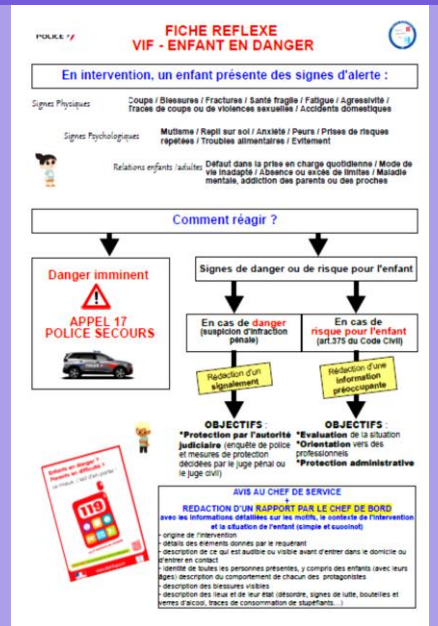

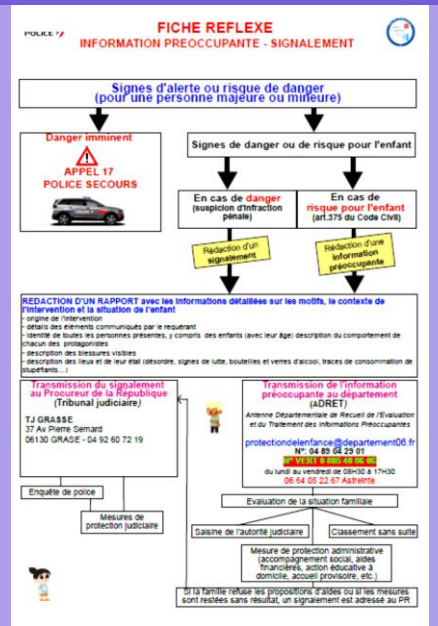

Les apports du réseau

Madame la commissaire Basquin réalise la session de sensibilisation à la prise en charge des victimes de VIF, en juin 2023 à Saint-Laurent-du-Var

La création du réseau a aussi contribué à la réalisation d'une sensibilisation à destination des primo-intervenants en matière de VIF, comme les pompiers, le SAMU ou les policiers municipaux, afin d'améliorer la prise en charge des victimes et de faciliter le recueil d'éléments probants.

En juin 2023, se sont déroulées à Saint-Laurent-du-Var, 2 sessions de sensibilisation pour plus d'une trentaine de brigadiers de PM et d'ASVP (agent de surveillance de la voie publique), 3 agents de la direction administrative de la PM et 3 assistantes sociales du CCAS.

LE MAILLAGE ASSOCIATIF, UN ENJEU POUR LA VILLE

A partir de 2022, 3 associations œuvrent sur la thématique des VIF à Saint-Laurent-du-Var : les arrivées des 2 premières sont le fruit d'un travail sur l'extension du réseau et la dernière association intervient sur le territoire laurentin à la demande du procureur de la République de Grasse. Cette proximité est déterminante en matière de violences conjugales, car les victimes peinent à faire les démarches et ont souvent des difficultés à se déplacer pour des raisons économiques, par crainte ou en l'absence de permis de conduire.

Une voix pour Elles agit sur le terrain : distribution de produits d'hygiène, de vêtements et de matériels de puériculture dans les hébergements d'urgence, pour les femmes quittant le domicile conjugal, souvent avec leurs enfants. Cette association innove avec son opération « on bouge » qui consiste à effectuer des déménagements solidaires et à entreposer les affaires des femmes victimes de violences, dans l'attente d'un relogement pérenne. La commune met à disposition de l'association un local de stockage pour les dons en faveur des victimes, à partir de juillet 2021. Depuis le 25/11/21, la ville et l'association organisent des évènements pour collecter des dons et sensibiliser la population, tous les 25 novembre et les 8 mars. Ces évènements font l'objet de communications à la population et sont relayés par la presse également.

L'association Les Ateliers de Camille a établi, depuis mars 2022, son siège à Saint-Laurent-du-Var. Cette association d'anciennes victimes réalise des activités pour la reconstruction et l'accompagnement des femmes en proie aux violences conjugales : aide administrative, cours d'auto-défense, art-thérapie et ateliers de bien-être, entre autres. Elle prend également en charge les enfants des victimes, à l'aide d'une psychologue et en organisant des moments conviviaux pour créer du lien. Depuis septembre 2022, la commune met à leur disposition une salle, une après-midi par semaine pour l'exercice de leurs activités.

Harpèges, association conventionnée par le tribunal de Grasse, offre une écoute et un accueil spécifiques à toutes les victimes de violences intrafamiliales. L'équipe est composée de juristes, de travailleurs sociaux et de psychologues, elle gère également les dispositifs de « téléphone grave danger », de bracelets anti-rapprochement et le protocole « sortie de détention » qui permet d'informer les victimes de la libération des auteurs. La permanence de Saint-Laurent-du-Var est tenue par une juriste depuis avril 2022, à l'antenne du commissariat de police nationale, tous les vendredis matin.

L'ÉGALITÉ À SAINT-LAURENT-DU-VAR, C'EST AUSSI…

Une féminisation des services techniques de la ville

Des dispositifs de soutien à la parentalité pour les Laurentines et les Laurentins, comme le lieu d'accueil « parents-enfants » ou la maison « au fil de la famille »

UN RÉSEAU DE VIDÉOSURVEILLANCE ÉTENDU

Des jurys mixtes pour les recrutements

DES AMÉNAGEMENTS URBAINS INCLUSIFS

UNE CELLULE DE VEILLE COMPOSÉE DES ACTEURS SOCIAUX, DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JEUNESSE

Des dispositifs pour mieux articuler sa vie professionnelle et personnelle, comme le télétravail ou les assouplissements d'horaires

Des portes ouvertes « foot féminin » pour les filles jusqu'à 12 ans

Une équipe de direction féminisée

Une application « sport santé » pour développer la pratique du sport « bien-être »

Un dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes pour les agents de la commune et du CCAS

Intégration au réseau de référents égalité femmes hommes de la métropole NCA

2 sites de workout pour la pratique libre et autonome du sport

Mission égalité entre les femmes et les hommes

Direction générale des services et de la modernisation de l'administration